

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FIDELLE, Maire

Étaient présents : M. et Mmes Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, adjoints

MM. et Mmes Lauri BOUNATIROU, Pascal BRINDEJONC, Jean-Pierre CABOCEL, Sébastien FINCK, Christophe GASPARINI, Véronique LINARES, Claude PARONNEAU, Denis PIERRE, Pascal POMMERÉ, conseillers

Absente excusée : Mme Marie-Philomène DOMINGOS-TAVARES (pouvoir à M. Bounatirou)

Secrétaire : M. PIERRE

Compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2015 : approuvé à l'unanimité, sous réserve de deux modifications mineures dans les communications des adjoints et délégués.

Communications du Maire

- Qui a reçu, en compagnie de Christiane Lamboley, Agathe Becker, Maire de St Rémy lès Chevreuse et vice présidente de la CCHVC, à propos du projet de territoire et de mutualisation des services au sein de la CCHVC demandé par le Préfet.
 - Projet de PLU Inter communal : avant d'en arriver là, toutes les communes de la CCHVC doivent avoir leur propre PLU avant de faire 1 PLUI : nous l'avons informée que nous étions en train de transformer notre POS en PLU, en association avec 2 autres communes de la CCHVC, Milon la Chapelle et St Lambert des Bois, PLU qui doivent voir le jour en 2017 dernier délai.
 - Projet de marché global de voirie : si Chevreuse et Lévis St Nom se sont déjà associées avec St Rémy, Senlisse ne s'y joindra que si les prix sont compétitifs.
 - Schéma de mutualisation demandée par le préfet ; voir délibération N° 35

Puis, M. le Maire demande de modifier le déroulement de l'ordre du jour en commençant par les délibérations, et ensuite les communications des adjoints et délégués : approuvé à l'unanimité.

Décision Modificative n° 2 du budget communal (délib n°33)

A la demande de la Trésorerie de Chevreuse, transfert de sommes à différents articles, mais équilibre budgétaire maintenu.

Approuvé à l'unanimité

Modification des statuts de la CCHVC (délib n°34)

Précisions sur l'élargissement des compétences obligatoires "action de développement économique, très haut débit" votées par la CCHVC le 9/9/2015, afin de se doter d'attributions supplémentaires pour financer le très haut débit (- en matière d'études, de création, de déploiement et de mise à disposition d'infrastructures "très haut débit" sur le territoire de la CCHVC,

- pour établir et exploiter sur le territoire de la CCHVC des infrastructures et des réseaux de communication pour des déploiements d'initiatives publiques,

- pour acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants)

Approuvé à l'unanimité

Avis sur le rapport relatif au schéma de mutualisation des services communautaires et communaux (délib n° 35)

Ce rapport (15000€) "obligatoire", bien que non définitif, (il devra l'être en 2016) n'est pas exploitable en l'état, car trop général et succinct, non chiffré, avec des omissions :

- Il existe 1 syndicat intercommunal entre Dampierre et Senlisse, le SIRSEM, pour l'école maternelle qui est commune aux 2 villages, dont il n'est nullement fait mention. Par contre, page 9 du rapport, il est fait mention d'1 accueil périscolaire entre St Lambert et Dampierre que nous avons découvert à la lecture de ce rapport.
- Le tableau de la restauration scolaire page 23 aurait pu faire apparaître le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire, sur chaque commune.
- Une valorisation des services sous-traités en K€, et l'Equivalence Temps Plein, aurait permis une comparaison judicieuse.

Approuvé à l'unanimité avec les réserves ci-dessus.

Autorisation de signer le marché d'élaboration du PLU avec le BET « CITTANOVA » (délib n° 36)

1 seule réponse à l'appel d'offres lancé par le PNR pour l'établissement des 3 PLU de Senlisse, Milon la Chapelle et St Lambert des Bois.

- Analyse de l'offre par le PNR et Ingenier'y 78, association départementale qui conseille et assiste dans ce domaine.
- 1 offre de base, 39 600€ HT (47 520€ TTC) et 1 option environnementale, 8 200€ HT (9 900€ TTC) que nous ne prendrons en tout ou partie que si "l'Etat l'exige".

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Département pour l'élaboration du PLU (délib n°37)

Environ 10 000€, soit 40% d'un montant HT plafonné à 25 000 €.

Approuvé à l'unanimité

Avenant à la convention SIAHVY relative au transfert de l'actif du budget assainissement M49 (délib n° 38)

Autorisation donnée au Maire ou 1^{er} adjoint de signer l'avenant pour transférer le montant exact définitif de l'excédent de l'état d'actif du budget assainissement M49, fixé à 81 914.27€.

Régularisation de la délibération 2010-23 de frais scolaires (délib n°39)

Régularisation de 2010 faite à la demande de la trésorerie !!!

Autorisation de stationnement d'1 camion "pizza" dans le village (délib n°40)

Autorisation donnée à l'essai pour 1 an 1 fois par semaine le mercredi à partir de 18h.

Versement de 120 € demandé par la commune.

Rapports d'activités des syndicats intercommunaux – pour information –

Rapports imposés par la loi sur les activités annuelles des syndicats intercommunaux qui assurent un service public.

Votés en conseil syndical, ils sont simplement **présentés aux communes qui en prennent acte.**

Ils sont à la disposition des administrés qui désirent les consulter. Il s'agit des 4 rapports :

- Du SICTOM (Collecte des Ordures Ménagères)
- Du SITREVA (traitement des Ordures Ménagères)
- Du SIAHVY (gestion de l'assainissement, des eaux de rivière, des inondations...)
- Du SIERC (distribution et traitement de l'eau potable)

Questions diverses

Installation de bornes électriques dans le cadre de l'écomobilité de la CCHVC

Seize voitures électriques, (équivalentes à "autolib") type ZOE, seront disponibles et réparties sur la CCHVC (3 sur les 3 grosses communes, 1 dans les autres communes).

16 bornes électriques pour recharger les voitures devront être installées.

- 1 borne pour 1 voiture électrique sur Senlisse est prévue. Elle sera installée sur le parking du cimetière et 3 places de parking seront aménagées

Implantation des radars pédagogiques (voir historique sur le compte rendu du conseil précédent).

- Accord selon plans présentés, après conseils de la Gendarmerie de Chevreuse.

Maintien du budget Caisse des Ecoles

Suite au conseil d'école où la directrice souhaitait que la somme prévue au budget de la caisse des écoles soit versée à la coopérative scolaire,

- Le conseil municipal, à l'unanimité désire conserver le budget de la caisse des écoles pour que la mairie en ait le contrôle.

Communications des adjoints et délégués

Yannick Lebreton

- Urbanisme
 - Contentieux : procès en cours avec 2 administrés, gagnés en 1^{ère} instance. Chacun fait appel.
 - PC : régularisation en cours d'un administré récalcitrant à Garnes.

- PLU : voir délibération n° 36 ci-dessus. La visite des 3 communes avec CITTANOVA est prévue le jeudi 26 novembre prochain.
-
- Assainissement :
 - Pose du collecteur intercommunal entre Dampierre / Fourcherolle et Senlisse pour transporter les eaux usées à la station d'épuration. L'installation du chantier sur Senlisse a commencé ce matin. Les travaux vont durer jusqu'à la fin février et 1 arrêté d'interdiction de circulation avec déviation est mis en place. Le camion de ramassage des ordures ménagères fera demi-tour à La Pallaterie.
 - 85% des riverains de la 1^{ère} tranche de travaux ont signé les conventions avec le SIAHVY qui a pu établir les dossiers de subventions.
 - L'enquête publique d'une durée de 1 mois, relative au zonage d'assainissement s'est terminée samedi 21 novembre. Le commissaire enquêteur aura 1 mois pour remettre son rapport.
 - L'appel d'offres a été lancé par le SIAHVY pour les travaux en domaine privé : ouverture des plis le 4 décembre après-midi, et résultat de l'analyse des offres le 9 décembre. Les calculs de l'étude seront refaits avec les bordereaux de prix définitifs.

Christiane Lamboley

- En collaboration avec Yannick pour le PLU et l'assainissement, plus suivi du chantier "collecteur intercommunal".
- Synthèse sur les rapports intercommunaux (réduits à 5 ou 6 pages) disponibles à la demande...
- Réunion départementale des Maires des Yvelines à la demande du Préfet le 19 novembre pour l'application de "l'état d'urgence" : rapport à disposition à la demande.

Claude Benmussa

- Les comptes sont en concordance avec le budget.

Monique Leroy et Claude Paronneau

- Voir Caisse des Ecoles ci-dessus
- Noël de l'école prévu le jeudi 17 décembre à 18h45 à l'église de Senlisse. (Christiane Lamboley doit demander l'autorisation de Monsieur le Curé) avec un conte mis en musique et en scène par "Marianne".
- Prévoir la date du "repas de l'Amitié" et d'éventuels "vœux du Maire".
- Une belle boîte de chocolats sera remise au domicile (maintien du lien social) de nos Aînés de +85 ans (15 personnes sont concernées) qui ne peuvent plus venir au repas de l'Amitié.
- CCAS

Pascal Brindejonc

- Intervient pour tous les problèmes informatiques de l'école et un besoin d'une formation des institutrices qui maîtrisent mal se fait sentir : la mairie ne peut pas faire plus qu'actuellement.

Pascal Pommeré

- Les travaux de la Mairie sont terminés.
- Les travaux pour remédier aux ruissellements de la rue du Moulin d'Aulne et du chemin de la Pallaterie sont à envisager.
- Un rendez-vous avec ALEC (gestion et optimisation des économies d'énergie) est pris.
- Prévoir une commission travaux pour chiffrer ces projets.

Jean-Pierre Caboce

- Commission culture du PNR qui révisé les règles d'attribution des subventions (45 000€ sur l'ensemble du PNR)
- Il faudrait avoir un site remarquable sur Senlisse pour en bénéficier.
- Le PNR oriente particulièrement le patrimoine sur l'hydrologie et les moulins, et sur le "petit moulin de Cernay", y ajoute les peintres du XIX^{ème} siècle.

La séance est levée à minuit.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 21 janvier 2016 à 20h